

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 105-106

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UBS-SBS : LE MARIAGE DU SIÈCLE

Après l'industrie avec Novartis, la finance. La Confédération prend une nouvelle fois de l'avance dans le mouvement de concentration en cours en Europe avec la fusion surprise de deux géants de la banque helvétique, la Société de Banque Suisse (SBS) et l'Union de Banques Suisses (UBS), respectivement premier et troisième groupe bancaire suisse. La nouvelle née, baptisée United Bank of Switzerland, devient la deuxième banque mondiale en terme de bilan (un actif de l'ordre de 600 millions de dollars) derrière la japonaise Bank of Tokyo-Mitsubishi, et devient le numéro un dans le domaine très convoité de la gestion de fortunes. Elle sera présidée par Mathis Cabiallaveta, actuel numéro un de l'UBS, tandis que Marcel Ospel, directeur général de la SBS, en sera le numéro deux. Pour les salariés, la nouvelle n'est pas aussi reluisante. La fusion entraînera des restructurations dont les coûts sont estimés à 29 milliards de francs français dont 11 milliards pour les pertes d'emplois. Sur les 56 000

personnes employées par la United Bank of Switzerland au terme de la fusion, environ 13 000 devraient la quitter au cours des 3 à 4 prochaines années. 6 000 postes seront supprimés dans les implantations internationales (2 à 3 000 à Londres) et 7 000 en Suisse. Autre sujet d'inquiétude pour le marché bancaire Suisse, les conséquences désastreuses en matière d'image de l'affaire des fonds juifs. Selon un sondage publié début décembre, 83% des Suisses jugent les banques de la Confédération trop bureaucratiques, 77% trop «profiteuses» et 72% trop rigides.

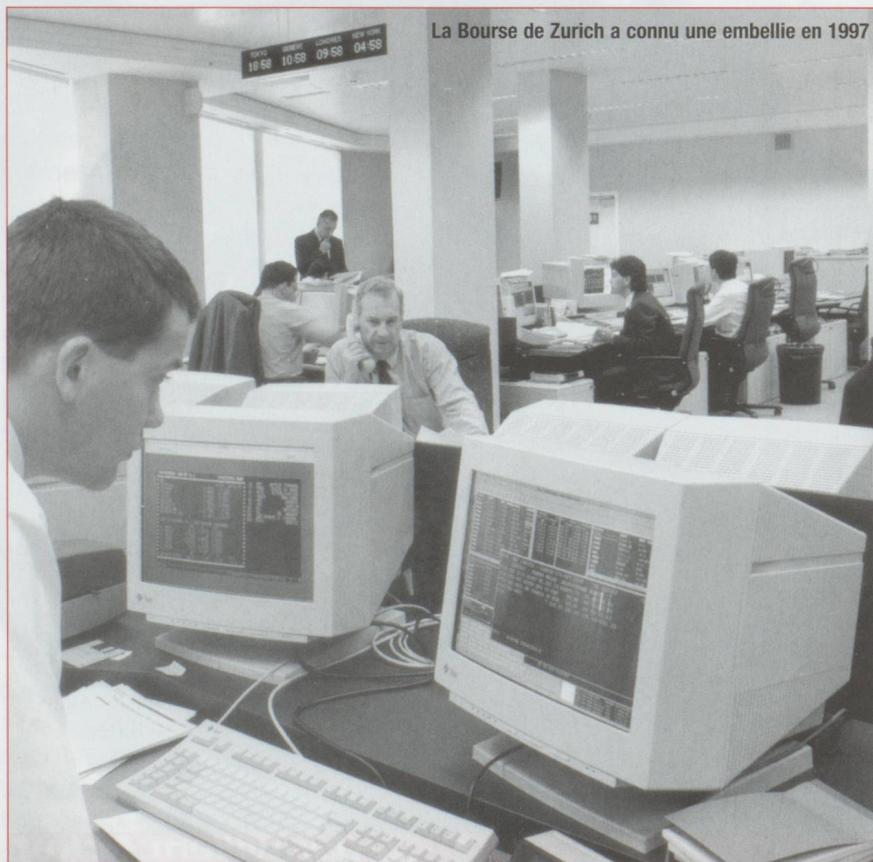
LA BOURSE SUISSE AU TOP

Avec une hausse de 58,93% en 1997, après une hausse de 19,7% en 1996, la Bourse suisse a atteint des sommets et s'adjuge avec Milan la meilleure performance parmi les places européennes. Le SMI (Swiss Market Index), indice des valeurs vedettes a passé le cap des 6 300 points début janvier. La palme pour la société de pharmacie Clariant qui a vu ses titres progresser de 112,9%. Les analystes estiment que le marché continuera sa progression, tiré essentiellement par les secteurs financiers et pharmaceu-

tiques qui auront les faveurs de la cote. La Suisse ne semble pas dans l'immédiat inquiétée directement par la crise asiatique mais pourrait pâtrir si l'effet domino touche ses partenaires commerciaux.

L'AFFAIRE NATEL

Le Natel - dont Swisscom a fêté le millionième abonné en septembre dernier - a été la cible d'une nouvelle polémique en Suisse. Déjà en mars 1996, la presse s'était emparée des inquiétudes du procureur de la Confédération Carla del Ponte devant le succès du Natel D «easy» : ce portable prêt à l'usage, sur le marché depuis fin 1996, utilisable sans abonnement et donc de déclaration d'identité était selon elle une aubaine pour les malfaiteurs. Pourquoi ne pas enregistrer les utilisateurs ? Swisscom réplique sans tarder : «pas question de punir les clients sérieux pour quelques criminels». Affaire classée. Fin décembre 1997, le *Sonntagszeitung*, toujours en mal de sensationnel, revient à la charge en révélant que les utilisateurs de portables sont fichés et suivis à la trace. Pour corser le tout, l'Office chargé de la Protection des Données monte au créneau : son préposé fédéral, Odilo Guntern révèle avoir découvert tardivement l'existence du fichier de Swisscom, et s'inquiète de l'atteinte qu'il pourrait constituer à la vie privée des citoyens. Le comité «En finir avec l'Etat fouineur» s'engouffre dans la brèche et demande à tous les possesseurs de Natel de demander l'accès à ces données. Swisscom est pressée de s'expliquer, ce que fait son porte-parole Jacques Bettex : «Notre fichier est irréprochable. Il s'agit d'un fichier de travail classique, à usage interne, qui nous sert à la facturation et en cas de problèmes techniques. Ces informations ne peuvent être communiquées que sur mandat délivré par un magistrat dans le cadre d'une poursuite pénale». Parmi les données enregistrées pour une durée de six mois figurent la date et l'heure de la communication, la centrale Natel concernée ainsi que les numéros de



La Bourse de Zurich a connu une embellie en 1997

En Bref

l'appelant et de l'appelé. On craignait la surveillance rapprochée des utilisateurs et l'enregistrement des conversations : les résultats d'une enquête à paraître ces prochaines semaines devrait logiquement montrer qu'il s'agit de simples garanties juridiques pour le consommateur et l'entreprise. «Peut-être nous demandera-t-on d'effacer les données du fichier dès le paiement des factures» indique Jacques Bettex. Quant à Odilo Guntern, l'infortuné initiateur de la polémique, il a depuis dépassionné l'affaire, la qualifiant de «tempête dans un verre d'eau». Sur le terrain commercial, Swisscom aborde avec sérénité l'horizon de l'ouverture du marché des télécommunications. Ses tarifs sont dans la moyenne européenne, à l'heure actuelle, moins cher que la France et l'Allemagne, plus cher que les pays scandinaves (les premiers européens à avoir parié sur le téléphone cellulaire) et à peu près au niveau de la Grande-Bretagne. Pour ce qui est des services, les utilisateurs suisses bénéficient d'un réseau très dense (1 600 relais sur le territoire suisse) et de nombreux accords d'itinérance, qui permettent d'être joints à l'étranger depuis la Suisse à travers d'autres réseaux, soit directement sur son combiné soit par simple transfert de la carte à puce sur un combiné indigène.



L'affaire Natel : une tempête dans un verre d'eau ?

puce établit d'abord une image du doigt placé dans le logement du lecteur, un logiciel vérifie ensuite par comparaison avec l'image qu'il a en stock. Si l'identification est satisfaisante, l'accès peut être autorisé. Les applications sont illimitées : immeubles, coffre-forts ou ordinateurs mais aussi peut être à terme le contrôle des passeports aux frontières. L'unicité de l'empreinte digitale est chose admise depuis longtemps : la pulpe de la dernière phalange des doigts, porteuse de 80 à 120 crêtes papillaires -boucles, courbes ou spirales - permet d'identifier un individu à 100%. Lors de la mise en mémoire de l'empreinte, le système prend trois images de référence, qui sont ensuite cryptées pour des raisons de confidentialité. Le logiciel peut identifier le «propriétaire» du doigt en moins de 2 secondes, en repérant au moins 16 caractéristiques concordantes (la police se contente de 8 à 12 sites de concordances). Pollex a l'avantage de bénéficier du produit le plus compétitif et l'un des plus miniaturisés au monde (la puce peut facilement être intégrée à un clavier de PC ou de portable : pour les seuls États-Unis, le marché est évalué à 350 millions de dollars.

AVENIR

UN SÉSAME À L'INDEX

Un procédé d'identification rapide par empreinte digitale pourrait bien-tôt remplacer clés et codes. C'est ce qu'espère en tout cas Jean-Denis Borer, directeur de la société bâloise Pollex Technology SA. Pollex a mis au point un procédé d'identification biométrique qui a de l'avenir : une mini-caméra ou une



Daimler-Benz tarde la sortie de la Smart

La petite Smart ne sera pas commercialisée comme prévu initialement en mars prochain mais six mois plus tard, en octobre. Le président de Daimler-Benz, Jürgen Schremp, a exigé ce report pour des raisons techniques censées améliorer sa tenue de route et sa chaîne de fabrication.

Record pour le Téléthon

Le 10^{ème} Téléthon suisse a récolté plus de 2,3 millions de Francs suisses. À elle seule, la Suisse romande a dépassé 1,4 million de francs de dons et promesses de dons. Les fonds récoltés seront consacrés pour moitié au soutien de la recherche médicale et pour moitié à l'aide sociale au bénéfice des 7 000 malades.

Nicolas Hayek suisse de l'année

L'homme d'affaires Nicolas Hayek, coproducteur de la mini-voiture Smart a été désigné Suisse de l'année par les lecteurs du quotidien *Sonntagsblick*. Dans la catégorie politique, l'ambassadeur Thomas Borer est arrivé en tête devant le ministre de l'Economie Jean-Pascal Delamuraz. Martina Hingis l'a emporté largement dans la catégorie «sportif de l'année».

Les Suisses non-grévistes

Entre 1986 et 1995, la Suisse a perdu pour cause de grèves moins d'un jour de travail par an pour 1 000 employés, selon une étude comparative entre 20 pays de l'OCDE réalisée par l'Institut de l'économie allemande. Avec ce score inégalé, la Suisse reste un modèle de résolution pacifique des conflits employeurs-employés.

Suisse, pays du cyclisme

Cette initiative fera de notre pays en 1998 un paradis dûment signalisé et balisé pour le cyclotourisme. Au total, la Suisse à vélo représentera 3 300 kilomètres à travers neuf itinéraires, que l'on pourra parcourir avec le Swiss Bike Pass. 4 000 vélos seront mis en location dans 180 gares.